

LES NOUVEAUX LIBÉRAUX

Une erreur de diagnostic

Thatcher, Reagan, Chirac, le néo-libéralisme est à l'ordre du jour : le R.P.R. Yvan Blot appelle à desserrer les contraintes administratives et à réduire le poids des prélèvements publics. Le socialiste Jacques Fournier montre que les prélèvements obligatoires sont finalement bien moindres qu'on ne pourrait le croire et préconise un développement des services collectifs non marchands. En fait, rappelle Pierre Drouin, il s'agit de tenir les deux bouts de la chaîne : la « dérégulation » souvent souhaitée et la « socialisation » entrée dans les mœurs. Tâche complexe à laquelle il n'existe sans doute pas de réponse simple.

DANS le débat qui s'est ouvert au sujet du volume des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques en France, il me paraît nécessaire de rappeler un certain nombre de données concrètes.

1) Le taux des prélèvements obligatoires est un rapport entre deux grandeurs : le volume des prélèvements (numérateur du rapport) et celui du PIB (dénominateur). Le taux de croissance du PIB, tout autant que les choix faits en matière de finances publiques, commande donc l'évolution de ce rapport. En particulier, c'est le ralentissement de la croissance qui, pour l'essentiel, explique son augmentation récente en France, de 36,3 % en 1974 à 41 % en 1979 (1).

2) Du point de vue de la charge qu'ils font peser sur les agents économiques, les prélèvements obligatoires peuvent être classés en deux grandes catégories : les cotisations sociales assises sur les salaires (17,6 % du PIB en 1979) et les impôts proprement dits (23,4 % du PIB en 1979).

Les cotisations sociales sont, avec les salaires directs, un élément de la charge salariale des entreprises. Leur taux est relativement élevé en France. Mais, en contrepartie, les salaires directs sont relativement moins élevés. Si bien que toutes les études comparatives montrent que, au total, le coût du travail (salaire direct plus ensemble des charges sociales) est moins élevé en France que dans plusieurs autres pays européens et notam-

par JACQUES FOURNIER (*)

ment en Allemagne. Une des dernières analyses faites à ce sujet (2) situe la France au dixième rang des pays industrialisés (derrière la Belgique, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, les U.S.A., etc.) dans la hiérarchie des coûts salariaux.

Restent les impôts, qui servent, pour l'essentiel, à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services collectifs civils ou militaires. Ces impôts, rapportés au PIB, sont nettement moins élevés en France que dans bon nombre d'autres pays européens. Ainsi, en 1979, ils ont représenté 23,4 % du PIB en France, contre 24,6 % en R.F.A., 31,1 % en Belgique, 38,6 % en Suède, 27,7 % au Royaume-Uni, 29,4 % aux Pays-Bas, etc. (3).

Faut-il s'en étonner ? Non, si l'on constate, avec une étude récente du BIPE (4), que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, les dépenses financées par ces impôts, c'est-à-dire les dépenses des services collectifs organisés par l'Etat et les collectivités locales (éducation, prévention sanitaire, action sociale, justice, sécurité publique, animation culturelle, aménagement urbain et rural, etc.), ont moins progressé, en France, depuis une vingtaine d'années, que chez nos principaux voisins. Rapporté au taux d'accroissement de la con-

(*) Professeur à l'I.E.P. de Paris, membre suppléant du bureau exécutif du P.S.

sommation privée, le taux d'accroissement de la consommation publique s'établit pour l'ensemble de la période 1960-1977, à 74 en France contre 77 en Italie, 103 en Allemagne, 130 au Royaume-Uni, 153 en Suède. S'il y a eu « socialisation rampante », c'est donc peut-être en Suède ou en Angleterre mais certainement pas en France (5). Chez nous, au contraire, la sphère du marché a gagné en importance relative.

Deux conclusions

3) Les indications qui précèdent ne prétendent pas épuiser le débat. J'en tire cependant, pour ma part, deux conclusions :

a) Il y a erreur de diagnostic à imputer les difficultés actuelles de l'économie française à un poids excessif des dépenses publiques ou des prélèvements obligatoires. Ni du point de vue du chômage, ni du point de vue de l'inflation, ni par rapport à l'équilibre du commerce extérieur, nos finances publiques ne nous mettent en difficulté au regard de nos concurrents. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faut pas chercher à améliorer l'efficacité de la dépense publique. Mais faire de la réduction de cette dépense et du taux de prélèvement obligatoire l'alpha et l'omega d'une politique de relance économique relève soit de la démagogie, soit d'un aveuglement doctrinal assez inquiétant.

b) Ce serait une orientation particulièrement grave pour notre pays que de restreindre encore plus qu'elles ne l'ont été au cours des dernières années les possibilités de développement des services collectifs non marchands. Ces services répondent à des besoins incontestables, dont le défaut de satisfaction peut être générateur de graves tensions. Ils peuvent, sans peser sur les termes du commerce extérieur, créer de l'emploi, et de l'emploi qualifié (6). Le 7^e Plan, présenté par le gouvernement de M. Chirac au Parlement en juin 1978, prévoyait pour ce motif un accroissement supérieur à la tendance passée du nombre des agents publics. Trois mois plus tard, M. Barre revenait sur cette orientation et son gouvernement allait bloquer progressivement les nouveaux recrutements. Il est pour le moins surprenant de voir aujourd'hui M. Chirac, pour remédier aux effets de la politique de son successeur, proposer d'aller plus loin que celui-ci dans la remise en cause de ce qu'il avait lui-même préconisé.

Ce n'est sans doute que l'une des conséquences, mais non la moindre, de la campagne présidentielle du candidat du R.P.R.

(1) Rapport sur les comptes de la nation, de l'année 1979. Il s'agit de données non consolidées. Les prélèvements obligatoires consolidés représentent 34,8 % du PIB en 1974 et 37,2 % en 1979.

(2) Revue Intersocial, septembre 1980.

(3) Statistiques de l'O.C.D.E., Intersocial, octobre 1980.

(4) Comparaison internationale du degré de saturation des besoins en équipement collectif, avril 1980.

(5) Au cours de la même période (1960-1977), le taux d'accroissement de l'investissement collectif a été légèrement supérieur au taux d'accroissement de l'investissement privé (coefficient 110 en France contre 130 à 147 dans les autres pays étudiés. Mais la tendance s'est inversée dans les années 1970.

(6) C'est ce qu'ont montré les « variantes » établies au printemps 1980 dans le cadre de la préparation du 8^e Plan.

M. Reagan, comme Marx...

(Suite de la première page.)

Tocqueville a bien dépeint cet Etat-providence ou protecteur, comme on veut, qui dévie peu à peu de son rôle et vient s'immiscer partout, ce « pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer [la] jouissance [des citoyens] et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche au contraire qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance... Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins,

facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise les héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre... » (1).

Le retour à plus d'initiative individuelle apparaît aujourd'hui comme une exigence, mais le même Tocqueville considérait que la marche de la « révolution... de l'Etat social » était irréversible. Cette dialectique entre la « dérégulation », comme diraient aujourd'hui les Américains, et la socialisation est une donnée fondamentale de la société d'aujourd'hui. Il faut « tenir les deux bouts de la chaîne ».

De l'école de Chicago aux « libertariens »

Au clocher de M. Reagan, c'est l'heure des néo-libéraux. Il y a beau temps qu'ils piaffent outre-Atlantique, appartenant au reste aussi bien à l'école de Chicago, dont le pape est le prix Nobel Milton Friedman, qu'aux « libertariens », encore très marginaux, qui essaient curieusement de concilier une doctrine d'inspiration nettement contestataire (liberté de la drogue, neutralisme international, suppression de la C.I.A., etc.) et une défense enragée d'une société capitaliste fondée sur le laisser-faire intégral, considérant l'Etat comme le mal suprême et souhaitant que toutes les fonctions publiques soient privatisées (2).

Un des disciples et non des moindres de ces thèses est au reste le propre fils de Milton Friedman, David. Il n'a guère de chances de convertir son père, qui ne se bat pas au demeure contre Keynes, mais contre la façon dont les keynésiens de l'après-guerre se sont servis de l'enseignement de l'économiste britannique.

Entre ces deux courants se situe le jeune professeur « classique » Arthur Laffer, qui a sans doute influencé le plus Ronald Reagan et dont la position a été résumée ainsi par lui-même : « Les friedmaniens sont aussi dangereux que les keynésiens : comme eux, ils ne s'intéressent qu'à la demande. Alors que ce qu'il faut faire, c'est sortir de l'inflation par la croissance de l'offre, en baissant l'impôt (3). »

Derniers en date à choisir le « dépréssionnement de l'Etat » et la lutte contre les « prélèvements » financiers abusifs sur les citoyens : les Pays-Bas. Leur gouvernement va réduire les dépenses publiques de l'équivalent de 42 milliards de francs dans les cinq ans à venir, et la première cible sera le système de protection sociale, devenu trop coûteux.

Les « nouveaux économistes » ont donc le vent en poupe. La remise en cause de l'omnipotence de l'Etat ne signifie pas au reste pour eux qu'il lui faille abandonner sa responsabilité de régulation économique, mais ils souhaitent que l'on substitue à des règles d'intervention au coup par coup des règles de gestion stables, définies pour de très longues échéances (4).

De même, ils ne remettent pas nécessairement en cause l'idée que l'on veuille utiliser la fiscalité comme moyen pour réduire l'écart des revenus qui résulte du fonctionnement spontané du marché. Mais il faut, selon eux, tenir compte des effets pervers liés à

la structure actuelle de notre système de progressivité. D'où leur préférence pour le principe de l'« impôt négatif » (garantie de ressources minimales pour un ménage) comme instrument du « transfert social ».

Redonner plus de chances à l'initiative individuelle, désengager l'Etat, au-delà des passions idéologiques, le propos est salubre. Mais la stratégie libérale pourra-t-elle être poussée très loin ? La force du marché — qui est grande — ne peut, l'histoire l'a suffisamment prouvé, tenir lieu de seul moteur pour une économie. La faiblesse des doctrines libérales — qu'elles soient répétées aux couleurs plus modernes, — c'est ne pas tenir compte des multiples pouvoirs qui s'exercent dans la société moderne. Certes, elles ont bien repéré celui de l'Etat, pour le réduire au maximum. Mais elles ne sont pas très prolifiques sur le pouvoir des producteurs coalisés (ententes, multinationales, etc.), qui faussent la concurrence, non plus que sur le pouvoir des syndicats, qui ont rangé l'homo economicus à côté de celui de Neandertal.

Ce qu'endure aujourd'hui Mme Thatcher devrait faire réfléchir ceux qui pensent que du jour de l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche date une ère nouvelle. La « dame de fer » a dû baisser sa garde. Après avoir déjà rogné sur ses principes en soutenant aux frais du contribuable des firmes déficitaires comme British Leyland, British Steel et les chantiers navals, Mme Thatcher a donc dû, sous la pression des syndicats, remballer son plan de restructuration des charbonnages. Et voilà que pour aider les exportateurs, et réduire la poussée irrésistible du chômage, on parle de lâcher du lest monétaire.

Il n'est donc pas si simple de passer d'un système étatique à un système libéral, et surtout de maintenir un style « pur et dur ». Les deux formules aboutissent à des impasses : l'Etat — protecteur, surtout en temps de crise, — ne peut plus financièrement tenir le coup ; l'économie marchande ne peut plus assurer l'emploi. Comment en sortir ?

Un compromis intéressant a été esquissé récemment dans un article de Bernard Cazès (5). Il s'agit de l'« auto-organisation, par les bénéficiaires de l'Etat-protecteur, des avantages qu'ils continueront de recevoir de lui ». Par exemple, des « titres de consommation » (vouchers) pourraient être distribués assurant une large liberté quant au choix du fournisseur. D'un autre côté, pour lutter contre le chômage que l'économie libérale ne peut endiguer, il conviendrait d'envisager, outre la réduction très diversifiée du temps de travail alloué sur l'ensemble de la vie des individus, la participation d'une même personne à deux secteurs d'activité : celui de l'économie formelle marchande et celui de l'économie informelle (travail dit « noir », activités d'aide sociale, etc.).

Plus la société devient complexe, plus les solutions univoques aux questions de l'heure sont dangereuses. L'ennui, c'est qu'on ne peut guère mobiliser les citoyens qu'avec des idées simples.

PIERRE DROUIN.

A contresens

par YVAN BLOT (*)

LA politique économique du gouvernement est fondée sur l'idée selon laquelle l'évolution de la masse monétaire commande l'évolution de l'activité économique. Il suffirait de pratiquer une politique monétaire rigoureuse pour combattre l'inflation. La réussite de cette politique permettrait ipso facto d'avoir un franc fort et une économie compétitive. A partir de cette situation assainie, il serait alors possible d'avoir une croissance suffisante pour enrayer la montée du chômage. En réalité, ce schéma a totalement échoué. L'inflation a progressé de plus de 40 % depuis le départ de Jacques Chirac de Matignon. La hausse annuelle des prix est passée de 9,9 % en 1976 à 14 % en 1980.

Cet échec a obligé le gouvernement à pratiquer une politique de soutien du franc extrêmement coûteuse au moyen de la hausse des taux d'intérêt et d'un encadrement très rigide des crédits accordés aux entreprises privées.

La hausse des taux d'intérêt découragea les investissements, ceux des entreprises privées n'ont progressé que lentement. Lors du départ de Jacques Chirac, ils s'étaient accrus de 7,6 %. En 1977, ils n'ont augmenté que de 3,3 % ; en 1978, de 0,2 % seulement ; en 1979 et en 1980, la croissance des investissements s'est stabilisée autour de 1,5 %. L'encadrement du crédit a lui aussi freiné les investissements des entreprises privées. Il a surtout frappé les petites et moyennes entreprises, dont le pouvoir de négociation bancaire est plus faible. On sait qu'une raison du chômage est en France le faible taux de natalité des entreprises, alors que les faillites sont nombreuses.

Cette quasi-stagnation des investissements des entreprises privées est un des facteurs essentiels du ralentissement de la croissance. Alors que le taux de croissance de l'économie française en 1978 était de 5 %, il n'a été que de 2,8 % en 1977, 3,8 % en 1978, 3,2 % en 1979 et 1,8 % seulement en 1980. D'où la progression continue du chômage, qui contribue à renforcer l'inflation dans la mesure où il aboutit à indemniser des personnes qui ne produisent pas.

Une autre cause de l'inflation tient au poids accru du coût des administrations dans l'économie française. Les dépenses de fonctionnement civil de l'Etat progressent chaque année deux fois plus vite que les dépenses d'investissement de l'Etat.

L'inflation atteint désormais la compétitivité de la France. En comparant le premier semestre 1979 et le premier semestre 1980, on constate, par exemple, que le déficit avec les neuf pays du Marché commun est passé de 2,6 milliards à 9 milliards. Nous accumulons les déficits avec les pays riches et nous n'avons d'excédents commerciaux qu'avec les pays sous-développés ou avec les pays de l'Est.

Bien sûr, l'accroissement de la facture pétrolière a été un élément important de l'inflation. Mais ce handicap a aussi frappé d'autres pays

comme l'Allemagne ou le Japon qui ont pourtant des résultats plus satisfaisants. En réalité, la politique gouvernementale a produit un cercle vicieux. Chaque année qui passe voit l'inflation et le chômage s'accroître, le retard de nos investissements se confirmer, le déficit des administrations s'accroître.

C'était une illusion de croire que le contrôle de la masse monétaire suffisait à stopper l'inflation. A l'heure actuelle aucun économiste n'a pu encore prouver que c'était la masse monétaire qui déterminait l'évolution de l'économie et non l'inverse. Aucune preuve décisive n'existe non plus qui permette d'affirmer que la hausse des salaires est la cause fondamentale de l'inflation. Les salaires sont plus élevés en Allemagne fédérale qu'en Angleterre, mais c'est en Allemagne que l'inflation est plus faible.

En réalité, le gouvernement a une vision beaucoup trop mécaniste de l'économie. Le système économique s'apparente plus à un système vivant qu'à un système mécanique. En 1958, le général de Gaulle a su briser l'inflation en provoquant un grand mouvement de confiance et en libérant les entreprises de certaines entraves administratives (notamment en libérant le commerce extérieur). Aujourd'hui, il faut se préoccuper avant tout de redonner confiance aux décideurs économiques. Il faut redonner priorité à l'investissement, car c'est lui qui prépare notre avenir. Il faut favoriser l'esprit d'entreprise et abandonner l'esprit de réglementation systématique.

(*) Membre du comité central du R.P.R.

tique de notre économie qui est celui de notre administration. Seule une croissance suffisante permettra de lutter à la fois contre le chômage et l'inflation.

La question n'est plus aujourd'hui de lutter contre l'inflation en limitant la masse monétaire ou en limitant la masse des revenus. La lutte contre l'inflation passe par le rétablissement d'un climat de confiance et par la libération des forces d'initiative qui existent dans le peuple français.

Le programme du R.P.R. consiste à rétablir ce climat de confiance, à desserrer les contraintes administratives, à réduire le poids des prélèvements publics sur l'économie.

Les mesures techniques que nous préconisons ne sont que des mesures d'accompagnement nécessaires au rétablissement de ce climat de confiance.

La politique menée jusqu'à présent rappelle la médecine de Molière : garrot et saignée. Nous proposons de libérer les forces vives de la nation en réduisant le garrot administratif et en limitant les saignées fiscales. Nous avons à présent un franc dopé et une économie faible. Nous aurons demain à la fois un franc fort et une économie forte, si nous misons sur les seules véritables « atouts de la France » : l'esprit d'entreprise, l'esprit d'initiative, la confiance dans un Etat moins technocratique et plus attentif aux ressorts véritables de la psychologie humaine.

Une bonne politique économique doit se défaire des dogmes, qu'ils soient monétaires ou keynésiens. Plutôt que d'une pseudo-science, nous avons surtout besoin d'une bonne philosophie : la philosophie de la liberté. Comme l'a écrit Goethe : « Grise est la théorie, mais toujours vert demeure l'arbre de la vie. »

Philippe Simonnot
Mémoire
adressé à Monsieur
le Premier Ministre
sur la guerre,
l'économie
et les autres
passions humaines
qu'il s'agit
de gouverner

Seuil

Michel Debré
Un maître livre. Il m'a instruit. Il me fait réfléchir...

Michel Jobert
Très intéressant, quoique savant ; neuf et cependant tempéré... la plus superbe indifférence aux temps si courts d'aujourd'hui.

Fernand Braudel
C'est un beau, un très beau livre.

Alain Touraine
Je souhaite à ce livre tout l'écho qu'il mérite. Je l'ai lu avec le plus grand intérêt.

SEUIL

(1) De la démocratie en Amérique, quatrième partie, chapitre V.

(2) Henri Lepage, Demain le capitalisme, « le Livre de poche », 1978.

(3) Voir l'interview de Philippe Lefournier, dans l'Expansion datée 20 février-5 mars 1981. Signalons également parmi les farouches défenseurs d'un ultra-libéralisme M. William Simon, dont le livre l'Heure de la vérité vient d'être traduit en français (Editions Economica).

(4) Demain, le libéralisme, par Henri Lepage, « le Livre de poche », 1980.

(5) Futuribles, n° 40, janvier 1981.